

L'investissement canadien direct dans la région est de l'ordre de 209 millions \$. En mars 1998, le Canada a signé un protocole d'entente sur le commerce et l'investissement avec l'Amérique centrale afin de développer ses relations économiques avec la région. Bien que celle-ci représente un marché relativement petit, les efforts déployés par le Canada en vue d'accroître sa présence en Amérique centrale portent leurs fruits. Nos exportations à destination de la région sont en hausse et les entreprises canadiennes ont fait face à la concurrence avec succès.

La consultation des Canadiens au sujet de nos objectifs mutuels constitue un élément important de la formulation de la politique commerciale canadienne. Par conséquent, il est essentiel que le gouvernement sache ce que pensent les Canadiens de cette initiative. C'est pourquoi j'accueillerai avec intérêt vos avis et opinions sur les priorités, les objectifs et les enjeux de négociations pouvant mener à la conclusion d'un accord de libre-échange avec l'Amérique centrale. Je vous serais reconnaissant de me faire part de vos commentaires d'ici le vendredi 9 février 2001, bien que j'accepterai tous les points de vue reçus après cette date, en utilisant l'adresse ci-dessous :

Direction de la planification de la politique commerciale (EAI) /
Amérique centrale
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
Télec. : (613) 944-0757
Courriel : consultations@dfait-maeci.gc.ca

Vous pouvez aussi passer par la page *Négociations et Accords commerciaux* du site Internet du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (www.dfait-maeci.gc.ca).

Votre participation est indispensable au processus de consultation et j'espère recevoir vos commentaires bientôt.

Je vous prie d'agréer, [insert code], l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pierre S. Pettigrew